

## Réunion organisée par Adrien Taquet relative aux interventions à domicile en protection de l'enfance dans le contexte de crise sanitaire

19 mars 2020

---

Une réunion téléphonique a été organisée ce matin par le Secrétaire d'Etat, Adrien Taquet, relative à **la situation des interventions à domicile en protection de l'enfance** en cette période de crise sanitaire. Celle-ci a permis aux fédérations et associations de remonter les difficultés rencontrées sur le terrain ainsi que leur crainte d'un accroissement des situations de danger pour les enfants liés aux situations de confinement et à l'interruption d'une partie des visites à domicile. L'Uniopss a porté les préoccupations du réseau sur la nécessité d'équiper les professionnel.le.s intervenant à domicile, de veiller au maintien de l'activité en permettant l'accueil de leurs enfants en crèches et en alertant sur les difficultés financières qui pourraient advenir pour les associations. L'Union a également alerté sur la nécessité d'avoir également une attention aux enfants attendant la mise en œuvre d'une intervention à domicile (liste d'attente), les situations pouvant se dégrader très rapidement. Le Secrétaire d'Etat devrait prochainement adresser un courrier aux Présidents de conseils départementaux afin de leur soumettre des orientations nationales.

### Crainte de la suspension des interventions à domicile dans certains départements

- Des nombreuses visites à domicile se sont transformées en appels téléphoniques. Généralement les juges sont prévenus dans ces situations.
- Des départements ont demandé l'arrêt des services à domicile pour les familles
- Des professionnel.le.s ne souhaitent plus intervenir à domicile sans matériel adéquat.
- Des professionnel.le.s sont en arrêt car leurs enfants ne sont pas accueillis prioritairement. A priori, plus d'un tiers du personnel CNAEMO est en retrait du fait de maladie ou de garde du télétravail.
- Des familles ont demandé l'arrêt des visites à domicile car craintes de voir des professionnel.le.s venir sans masque.

### Masques et gel hydro-alcoolique

- Incompréhension des intervenants à domicile de ne pas en disposer.
- Réponse SE : les masques peuvent être des vecteurs de diffusion du virus. Les épidémiologistes ont alerté sur le fait que l'utilisation des masques avec des personnes non-formées / non-habituées. Les gestes barrières doivent suffira s'il n'y a pas de personnes malades. Les intervenants à domicile devraient être prioritaires pour le gel hydro-alcoolique.

### Liens avec les départements

- Dans bon nombre de départements, les départements sont absents de la gestion de crise. Les indications viennent plus de l'Etat ou des ARS. Il y a une nécessité à ce que les départements accompagnent mieux les établissements et services.
  - ➔ Adrien Taquet va rappeler un certain nombre de nécessité aux CD : notamment sur la coordination locale

### Maintien d'un service présentiel minimum

- Ne faudrait-il pas établir une liste d'enfants prioritaires à aller visiter à domicile dans chaque département ?

Dans les PCA, il va falloir bien mettre en place de mettre plusieurs niveaux de situations (besoin d'étayage) mais il faut le faire avec un véritable regard pluridisciplinaire (au moins 3 fonctions : chef de service, psychologue et éducateur).

### Placement d'urgence & solutions de repli

- Des associations notent déjà la difficulté à organiser des placements d'urgence. La prise en charge à distance ne suffira pas sur le long terme. En période de confinement, les familles voient leurs ressources se réduire (famille élargie, école...). Il est à craindre un effet cocotte-minute et il est impératif de prévoir des solutions de repli et d'urgence. Les départements doivent réellement mettre en place des PCA (comme recommandé dans la fiche phase 3 de l'épidémie).

### Problèmes de financements de l'activité

- Si les départements demandent l'arrêt des visites à domicile, quelles ressources pour les structures ?
- Des associations vont continuer à intervenir « bénévolement » pour les situations les plus à risques : familles monoparentales, situations de violences. Ce n'est pas normal.

### Enfants et familles en situation de handicap

- Retour des enfants en situation de handicap à domicile où il y a besoin d'une intervention d'une TISF. Il existe aujourd'hui des situations d'urgence qui sont freinées car : manque de personnel, manque d'équipement, questions des financements en suspens.